

**2017**

# Formulaire de candidature

Luxembourg

À envoyer par voie électronique et par courrier postal en 2 exemplaires signés

pour le **14 décembre 2017** au plus tard

à l’adresse suivante :

Anefore asbl

**« Label européen des langues 2017 »**

eduPôle Walferdange

Bâtiment 03 - étage 01

L-7220 Walferdange

info@anefore.lu

Le formulaire de candidature est à remplir électroniquement. Seules les cases grises sont à compléter. Les cases et les pages s’agrandiront au fur et à mesure de l’insertion du texte.

# 1. Identification

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du projet |   |
|  |
|  | Nom | Prénom | Titre |
| Coordinateur du projet |   |   |   |
| Autres participants |   |   |   |
| Nom de l’institution et type de structure (école, association, entreprise, etc.) |  |
| Responsable de l’institution |   |   |   |
| Adresse de l’institution | N° et rue |   |
| Code postal |   |
| Téléphone |   |
| Fax |   |
| E-mail |   |
| Site Internet |   |
| Documents et produits annexés | 1. |   |
| 2. |   |
| 3. |   |
| 4. |   |
| 5. |   |
| 6. |   |

# 2. Description du projet

Veuillez décrire votre projet de façon claire et concise (en français ou en allemand).

Ce descriptif pourra être utilisé par Anefore et/ou la Commission européenne à des fins de publication.

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères énoncés ci-dessous à la section 3.

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du projet: |  |
| Date de début du projet : |   | Date de fin du projet : |   |
|  |
| 1. Objectifs du projet : |
|   |
| 2. Activités du projet |
|   |
| 3. Public cible |
|   |
| 4. Langues concernées |
|   |
| 5. Institutions participantes (le cas échéant). Prière de décrire le rôle des partenaires dans le projet : |
|   |
| 6. Résultats obtenus jusqu’à présent : |
|   |
| 7. Perspectives de développement et de transfert : |
|   |
| 8. Produits finaux escomptés ou réalisés :*(p. ex. CD – Film – Cahier – Manuel – Affiche – Rapport. Prière de* ***joindre 2 exemplaires*** *de chaque produit réalisé)* |
|   |
| 9. Valeur ajoutée / Aspect innovant : |
|   |
| 10. Résumé de la description du projet en ANGLAIS (en vue de la publication ultérieure, en cas de sélection, sur le [site européen du Label des langues](http://ec.europa.eu/education/language/label/label_public/index.cfm?lang=EN)) |
|   |

# 3. Critères d’évaluation

Le Label sera attribué aux initiatives qui répondront le mieux aux 6 critères d’évaluation et à au moins **une** des 2 priorités européennes définies par la Commission pour le Label européen des langues 2017.

Veuillez donner des réponses précises et complètes.

## Les 6 critères de sélection

### Critère A : L’approche des initiatives doit être intégrée

Par chacun de leurs aspects, les initiatives doivent reconnaître et contribuer à satisfaire les besoins des apprenants/formateurs. Les projets retenus doivent utiliser tous les moyens disponibles et appropriés qui permettent l’apprentissage des langues. Il peut s’agir, par exemple, de faire participer des personnes dont la langue étudiée est la langue maternelle, de pratiquer les langues dans le cadre de jumelages entre villes ou établissements, de coopérer avec des entreprises locales ou d’utiliser les TIC.

|  |
| --- |
| * Quel(s) groupe(s) cible(s) et quels besoins sont visés par votre projet ?
* Quels aspects de l’apprentissage des langues sont considérés dans votre projet ?
* De quelle manière le projet prend-il en compte les besoins des apprenants ?
 |
|   |

### Critère B : Les initiatives doivent générer une valeur ajoutée dans leur contexte national

Elles doivent apporter une amélioration quantitative et/ou qualitative à l’enseignement et à l’apprentissage des langues au niveau national. D’un point de vue quantitatif, cela peut signifier l’inclusion de plusieurs langues, en particulier des moins diffusées. D’un point de vue qualitatif, la valeur ajoutée peut consister en l'adoption d’une méthodologie plus appropriée que par le passé.

|  |
| --- |
| * Quels buts votre projet poursuit-il, et quelles sont les améliorations attendues du point de vue quantitatif et qualitatif ?
* Les résultats de votre projet ont-ils été évalués et, si oui, comment ?
 |
|   |

### Critère C : Les initiatives doivent apporter une motivation aux élèves et/ou aux enseignants

Elles doivent renforcer la disponibilité à apprendre les langues et contribuer à rendre l’environnement d’apprentissage plus attrayant.

|  |
| --- |
| * À travers quels types de mesures votre projet a-t-il stimulé la volonté d’apprendre et/ou d’enseigner ?
* De quelle manière votre projet encourage-t-il le public cible à prendre l’initiative d’étudier les langues de manière plus intensive et/ou plus autonome ?
 |
|   |

### Critère D : Les initiatives doivent être originales et créatives

Elles doivent explorer des approches jusqu'alors inconnues, adaptées aux apprenants. Ce qui est innovateur dans un contexte peut ne pas l'être dans un autre**.**

|  |
| --- |
| * Décrivez les aspects de votre projet (s’il y en a) qui n’ont pas été traités par d’autres initiatives dans votre domaine d’enseignement au niveau national.
* Quelles sont les approches innovantes de votre projet ?
 |
|   |

### Critère E : Les initiatives doivent avoir une dimension européenne

Elles doivent reposer sur la réalité de l'Union européenne, sur sa diversité linguistique et exploiter le potentiel qu'elle offre (par exemple les contacts transfrontaliers) pour améliorer la compréhension d'autres cultures grâce à l'apprentissage des langues.

|  |
| --- |
| * Est-ce que les participants de votre projet ont été sensibilisés à l’idée d’une Europe unie?
 |
|   |

### Critère F : Les initiatives doivent être transférables

Elles doivent être transférables, c.-à-d. adaptables à d'autres pays, à d’autres contextes, d’autres langues et d’autres groupes d’âges, et le cas échéant servir de source d'inspiration à d’autres initiatives.

|  |
| --- |
| * Quels facteurs permettent la transférabilité de votre projet (à d’autres pays, d’autres groupes cibles, d’autres langues) ?
* Dans quels autres contextes votre projet pourrait-il être réalisé ?
 |
|   |

## Les 2 priorités européennes du Label européen des langues 2017

Deux priorités européennes ont été retenues pour le Label des langues 2017 : **des écoles et classes multilingues** d’une part, et d’autre part **une société favorable aux langues** par le biais de l’apprentissage informel des langues.

### 1. Des écoles et classes multilingues: s’ouvrir à la diversité dans les écoles

Les écoles et classes multilingues sont linguistiquement et culturellement hétérogènes. Les enseignants et les élèves peuvent avoir des appartenances linguistiques et culturelles distinctes et ne pas forcément partager une même langue ou une même origine culturelle; il se peut qu’une partie ou la totalité des élèves doivent apprendre la langue d’enseignement et aient besoin d’un soutien supplémentaire à cette fin. Voici quelques exemples de cas dans lesquels cette situation se produit: écoles accueillant de nouveaux arrivants qui sont des migrants ou des réfugiés; écoles d’enseignement bilingue, où les cours sont donnés dans deux langues; écoles internationales; écoles accordant une place aux langues régionales, minoritaires ou indigènes.

Les classes multilingues constituent une réalité de plus en plus tangible dans les pays de l’UE: de plus en plus d’écoliers ont une langue maternelle autre que la principale langue d’enseignement à l’école. La situation peut être très différente d’un État membre de l’Union européenne à l’autre, et les compétences et l’expérience concernant la façon de soutenir au mieux les écoles et classes multilingues peuvent varier considérablement. L’immigration à grande échelle est un phénomène relativement récent dans de nombreuses régions d’Europe, et il importe que la culture éducative s’adapte à différentes manières de soutenir l’apprentissage des langues.

La multiplicité des langues en classe engendrée par le multilinguisme des enfants représente un défi de taille pour les enseignants et les chefs d’établissement, mais aussi un atout potentiel. Les enseignants ont besoin d’une formation spécifique et d’un soutien supplémentaire pour former les élèves qui apprennent la langue de l’école en tant que deuxième langue ou langue supplémentaire.

À l’heure actuelle, il existe des exemples de bonnes pratiques dans toute l’Europe, et la diffusion de ces connaissances pourrait profiter au corps enseignant dans son ensemble. Moyennant une utilisation appropriée, les classes multilingues peuvent déboucher sur une sensibilisation linguistique accrue pour tous, peuvent aider les enfants à apprendre d’autres langues à long terme et aussi faire naître chez eux une attitude ouverte et curieuse envers la diversité culturelle.

Cette priorité est axée sur le secteur de l’éducation formelle et englobe également le multilinguisme et l’apprentissage des langues dans les établissements d’EFP.

Les projets Label pourraient inventorier les bonnes pratiques relatives aux écoles/classes multilingues qui valorisent la diversité et le dialogue interculturel et encouragent le multilinguisme, où la diversité linguistique est utilisée comme une ressource pour l’apprentissage des langues, qui favorisent des programmes adaptés de perfectionnement professionnel des enseignants.

Une attention particulière pourrait être accordée aux mesures d’aide aux enfants qui ne maîtrisent pas la langue d’enseignement. Tous les enfants devraient bénéficier de chances égales de réaliser leur potentiel à l’école, et la maîtrise de la langue d’enseignement est une condition sine qua non à cet égard.

### 2. Une société favorable aux langues - l’apprentissage informel des langues

Une «société favorable aux langues» désigne un environnement social où l’on œuvre en faveur de l’apprentissage des langues et de la compréhension interculturelle et où le multilinguisme est encouragé et considéré comme un élément positif. Les besoins des locuteurs de toutes les langues sont pleinement respectés, et la diversité linguistique est présentée comme un atout pour une société inclusive et pour le développement économique. Chaque communauté en Europe peut devenir plus favorable aux langues en profitant davantage des possibilités qui lui sont offertes d’entendre et de voir d’autres langues, en respectant toutes les langues présentes dans la communauté, ce qui contribue à améliorer l’apprentissage des langues et la sensibilisation interculturelle.

Il existe de nombreuses manières de parvenir à cet objectif: tirer parti des compétences des citoyens plurilingues; l’échange d’étudiants, etc.; utiliser des sous-titres au cinéma et à la télévision; se servir de l'impact des médias pour exposer les citoyens à d’autres langues et cultures; promouvoir des projets axés sur l’apprentissage intergénérationnel ou le tourisme ou encore des projets transfrontaliers, etc.

L’apprentissage informel joue un rôle important dans la promotion d’une société favorable aux langues. L’apprentissage informel constitue le champ le plus important de l’ensemble des apprentissages que chacun d’entre nous intègre jour après jour. L’apprentissage des langues se déroule dans le milieu familial, en regardant la télévision ou en utilisant les médias en ligne, par l’exposition à son environnement, par la lecture de journaux et de livres, en écoutant la radio ou en regardant un film à la télévision ou au cinéma, par des interactions avec des locuteurs d’autres langues ou l’emploi des nouvelles technologies et des ressources en ligne.

Les projets du Label pourraient recenser et encourager ce type de pratiques et de mesures visant à encourager l’apprentissage informel des langues et à promouvoir une société favorable aux langues. Les projets devraient présenter des moyens innovants d’apprendre les langues de manière informelle à tout âge. Ils devraient se baser sur les cadres informels et les ressources informelles disponibles, les nouveaux médias, les ressources en ligne, les communautés de pratique, etc.; ils pourraient cibler l’apprentissage en famille ou en communauté ou l’apprentissage intergénérationnel. Les contributions pourraient englober un large éventail d’acteurs, de la société civile aux hôpitaux, prisons, médias, maisons de quartier et musées, en passant par les autorités locales et régionales et les municipalités. L’apprentissage des langues se fait partout!

# 4. Déclaration

|  |
| --- |
| Les soussigné(e)s certifient par la présente que les informations contenues dans le formulaire de candidature à l’obtention du Label européen des langues 2017 sont exactes. |
|

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Fait à |   | , le  |   |

 |
|  |
| **Coordinateur/coordinatrice du projet** | **Responsable de l’institution** |
|   |   |
| Nom et fonction | Nom et fonction |
|   |   |
| Signature | Signature |
|   |   |
|   | Cachet de l’établissement  |
|   |   |